

Tout Personnel**Juin 2017 – N°226****Séminaire d'accueil des nouveaux arrivants :****La direction générale entre mépris, ignorance du travail réel
et désinformations**

Suite au flash info n°196 de juin, plusieurs personnels ont demandé au SNUPFEN de réagir, en leur nom, aux propos tenus par le directeur général. Si la propagande de la direction ne leurre plus grand monde, et que notre problème réside bien plus dans la politique forestière que dans les discours d'un énième directeur général, les propos tenus entre mépris et désinformation justifient une réaction. La voici :

MEPRIS

Quand le DG engage les nouveaux arrivants à «*Protestez chaque fois que vous entendrez une des phrases fétiches de l'Office : «on a toujours fait comme ça »* », il cherche à faire passer les personnels pour des passésistes incapables de réflexion et d'évolution dans leur pratiques professionnelles. Les nouveaux arrivants, au contact du travail réel, ne tarderont pas à percevoir dans un premier temps qu'il n'en est rien et dans un second qu'au sein de l'ONF l'innovation et les idées viennent plus souvent de la base que d'une direction qui, en la matière, agit plus comme un carcan que comme un facilitateur. Il restera donc le mépris de celui qui parle fort envers ceux qui, sans faire de bruit, font la forêt de demain... eux.

IGNORANCE DU TRAVAIL REEL

Et puis le DG parle travail. Du haut de ses 2 ans d'ancienneté et instruit par les lieux communs répétés à l'envi dans l'entre soi du haut encadrement, il professe :

- « *Le triage : ne vous considérez pas comme des individus isolés seuls maître à bord après Dieu, mais membre d'une équipe de l'UT* ». Alors OUI les chefs de triage travaillent souvent seuls sur un territoire dont ils ont la responsabilité. Pourquoi prétendre le contraire quand c'est cet esprit de responsabilité qui constitue une des principales forces de l'ONF ? Brigade, secteur, groupe technique, UT : OUI le garde forestier a toujours fait partie d'une équipe. Ces équipes trouvent une réalité grâce aux opérations collectives de martelage, d'inventaire, de police, de convivialité ... toutes opérations que la direction entend réduire parce qu'en général un collectif ça résiste tellement mieux que des ... « *individus isolés* ». Quant à se sentir « *seuls maîtres à bord après Dieu* », il faudrait une sacrée imagination à un chef de triage pour se sentir comme tel avec tout l'arsenal des cadrages, procédures, contrôles, notes de service et instructions qu'il est censé appliquer au quotidien !!!
- « *Le martelage : il faut tendre à réserver le martelage à la désignation des arbres de bois d'œuvre de qualité ayant un prix justifié par notre intervention* ». Conditionner le martelage au prix de vente attendu des bois d'œuvre marqués relève d'une vision bien étriquée et pour tout dire dangereuse pour la forêt comme pour l'ONF. Il ne s'agirait donc que de se prémunir d'un préjudice commercial (mauvaise estimation matière/argent ou vol de bois) ? Ça n'a aucun sens : la raison d'être du martelage est de façonner les peuplements à venir en améliorant leur état végétatif donc sanitaire, leur qualité, leur mélange, leur stabilité, leur adaptation à la station, leur capacité d'accueil de la biodiversité... **Le soin à y apporter n'est pas lié à la valeur des bois mais à la volonté d'accompagner au mieux un peuplement de sorte qu'il puisse**

donner sa pleine mesure : production, protection, habitat ... En ce sens il nécessite une haute technicité et le plus souvent une solide expérience.

Le martelage qui fait partie du régime forestier est rémunéré par de l'argent public (versement compensateur, frais de garderie, recettes domaniales). Réduire notre activité de martelage mais également d'études et de rédaction d'aménagement, de surveillance, de missions de police... ne pourrait que justifier de nouvelles baisses de financements publics. Est-ce le but inavoué ?

- *« Il ne faut pas marteler les coupes mais mettre en place une placette de démonstration ... »*. A ne s'intéresser qu'au résultat et non à la manière de l'atteindre, la direction ne connaît pas le travail réel. En effet comment prétendre qu'un bûcheron formé et payé pour abattre pourra, avec tout son matériel, désigner avec la même qualité qu'un forestier formé et payé pour marteler ? La plupart des coupes sont exploitées sur des temps très courts (petites surfaces communales, machines, grosses équipes). Dans ces conditions comment surveiller le respect des instructions ? A la fin quand il n'y a plus rien à faire ? De nombreux collègues ont tenté l'expérience sur des chantiers qui se prêtaient à la surveillance : le rapport résultat/temps passé les en a définitivement dissuadés.

DESINFORMATIONS

« L'Etat nous fait confiance en nous confiant la gestion de ses forêts et en nous assurant 200 millions d'euros sur 860 millions d'euros de produits »... Dans le budget prévisionnel 2017, les produits assurés par l'Etat s'élèvent non pas à 200 millions d'euros mais à... 555 millions d'euros : bois 268 M€, chasse/concession 67 M€, contributions publiques 51 M€, versement compensateur 140 M€ et missions d'intérêt général 29 M€. **Les recettes de l'ONF sont constituées à 64% d'argent venant de l'Etat et de ses forêts domaniales.** Si l'on y ajoute les recettes assurées par les collectivités locales à savoir 83 M€ (travaux communaux, ATDO, ventes communales groupées, frais de garderie, MIG territoriales), **cela signifie que les recettes de l'ONF sont constituées à 75 % d'argent public.** Dans ces conditions pourquoi laisser entendre tout à fait autre chose ? Et bien parce que quand on a, comme notre direction, de « l'ONF entreprise » plein la bouche, l'affichage de cette réalité comptable vient forcément « relativiser » le propos. Et puis connaît-on en France des entreprises dont le dirigeant parade en uniforme avec des épaulettes aussi étoilées qu'un général nord-coréen ?

Plus sérieusement l'ONF est toujours un établissement public à caractère industriel et commercial, **un EPIC dérogoire** qui, de par ses missions de service public et d'intérêt général, est autorisé à recruter des fonctionnaires. Présenter l'ONF comme une entreprise à de nouveaux arrivants relève donc plus de la propagande et du détournement sémantique que d'une information digne de ce nom.

Et puis comment ne pas s'arrêter deux minutes sur *« les fonctionnaires et les salariés, égaux en dignité »* quand la direction ne cesse de s'évertuer à les dresser les uns contre les autres ou à raconter que les fonctionnaires considèrent les ouvriers comme un *« sous prolétariat »* ? Bas les masques !

Et puis comment ne pas commenter un *« nous vivons ensemble la même histoire quel que soit notre statut, notre grade et notre fonction »* ? La même histoire ? C'est se moquer ouvertement des C administratifs qui font du travail de B mais resteront en C malgré les promesses, des personnels noyés sous les intérimis ou encore des cadres attendant la prochaine purge.

Mais les DG passent et nous restons. Nous sommes l'Office National des Forêts. Il nous appartient de résister au quotidien pour continuer à faire du beau boulot, de la belle forêt. Il nous appartient de nous serrer les coudes pour faire face.

Au nom de tous les collègues, le SNUPFEN n'a qu'une chose à dire aux nouveaux arrivants :

BIENVENUE PARMIS NOUS !!!